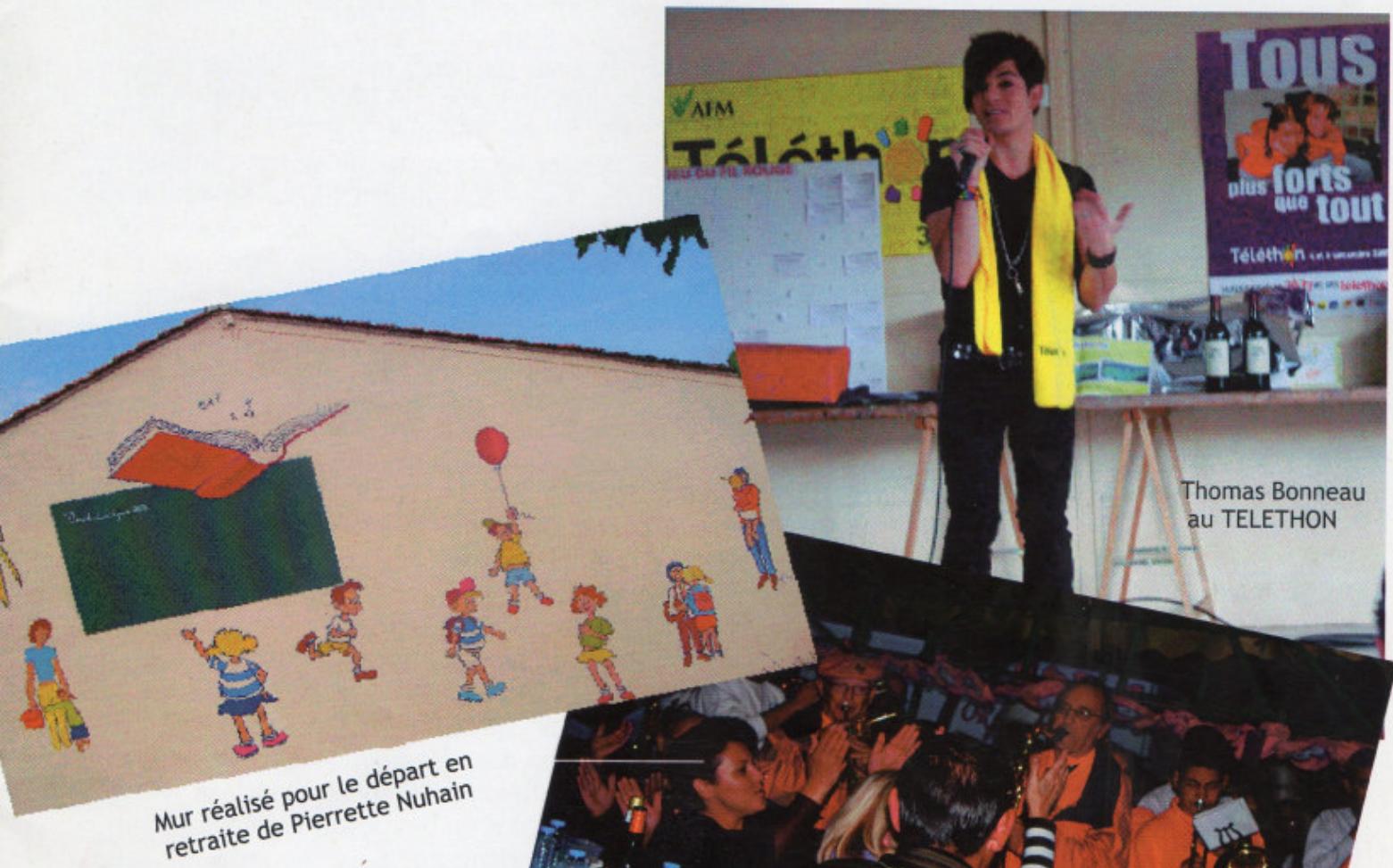


L'ÉCHO DE SALLLES DE BARBEZIEUX



Mur réalisé pour le départ en retraite de Pierrette Nuhain

Thomas Bonneau au TELETHON

Soirée Moules Frites de la Frairie

SOMMAIRE

- Edito
- La vie communale
- La vie associative
- Question de vaccination
- Bonne retraite Pierrette
- Loisellerie
- Appel à la vigilance et la solidarité
- Le frelon asiatique
- Rétrospective
- Calitom

- page 2
- page 3 à 5
- page 6 à 14
- page 14
- page 15
- page 16
- page 17
- page 18 à 20
- page 21-22
- page 23

FEVRIER 2010
N° 26

EDITO

Une année 2009 bien remplie.

2009 a commencé par le recensement, par lequel nous avons constaté que malgré les constructions neuves, la population de Salles n'a pas augmenté et s'est maintenue à 413 habitants.

Nous avons entrepris de nouveaux travaux sur notre église afin de la préserver des dommages du temps. Après la réparation de la sacristie, le changement de tous les bancs de l'église et la distribution des anciens bancs aux habitants, la découverte dans un vieux meuble de candélabres qui ont été restaurés, les travaux se poursuivent par la réfection complète de la charpente. En raison de ces travaux importants, notre église est fermée pour plusieurs mois et devrait pouvoir à nouveau accueillir un culte à la fin du printemps.

Septembre 2009 a été marqué par un changement important, le départ en retraite de notre cantinière, Pierrette Nuhain. Tous ceux qui ont moins de 40 ans et qui sont allés à l'école de Salles, se souviennent des bons repas et des gâteaux préparés par Pierrette. Elle est remplacée par Elodie Viaud qui aura pour tâche de faire au moins aussi bien qu'elle.

L'école s'est embellie d'une fresque murale réalisée en l'honneur de Pierrette. C'est son fils, Bruno qui a exprimé bénévolement son talent d'artiste. Je remercie Pierrette pour son dévouement et Bruno pour cette réalisation.

Nous avons aussi lancé en 2009 de grands projets qui vont mettre plus d'une année à se concrétiser :

- tout d'abord nous élaborons avec un cabinet spécialisé une nouvelle carte communale qui déterminera les différentes zones constructibles ou agricoles de notre commune. Cette carte communale nous permettra de prévoir et de maîtriser les évolutions d'extension des réseaux de raccordement.

- nous prévoyons l'extension de notre cimetière actuel, celui-ci ne disposant plus de beaucoup de places,

- nous travaillons à la construction d'une nouvelle salle des fêtes. Le terrain est acquis, l'architecte choisi et nous attendons maintenant de travailler sur les plans.

D'autres projets vont voir prochainement le jour, comme la numérotation de nos deux plus gros villages, Les Lemberts et Lileau, ce qui facilitera la localisation de chacun des habitants. Nous aurons l'occasion de reparler de ce projet avec les habitants concernés.

2010 s'annonce donc très remplie comme l'a été 2009, de quoi occuper votre conseil municipal. Je tiens aussi à souligner le dynamisme des associations communales qui attirent de plus en plus de monde. Pour exemple l'arrivée de jeunes joueurs de foot sallois qui vont assurer la pérennité de l'entente Salles-Berneuil.

Je vous souhaite à tous en ce début d'année, un bonne et heureuse année 2010.

Jean Louis Nau



Total population	413
Total des logements d'habitation	189
Total des résidences principales	174

CONSEIL MUNICIPAL (délibérations)

9 février 2009 : désignation de deux délégués pour la communauté de commune, convention d'adhésion au service de santé et de prévention des risques professionnels et nouvelle charte, demande de subvention pour la réfection de la toiture de l'église, réparation du vestiaire du foot suite au gel, diagnostic de performance énergétique pour le logement communal, non participation financière à la scolarisation des enfants à Sainte Marie.

16 mars 2009 : restitution de la caution au locataire du logement communal, demande de subvention parlementaire, achat d'un photocopieur pour l'école, travaux de voirie pour la voie des Moreaux.

30 mars 2009 : fixation du prix des concessions du cimetière, détermination des taux de promotion pour les avancements de grade, décision de ne pas modifier les taux des 3 taxes directes pour l'année 2009, approbation du compte de gestion de la commune pour l'année 2008, indemnité de déplacement pour le personnel communal et le CAE.

4 mai 2009 : création d'un emploi d'adjoint technique territorial de 1ere classe, participation 2009 au frais de fonctionnement du SIAH Bassin du Né, élargissement du Syndicat Mixte de la Fourrière à d'autres collectivités, acquisition d'un terrain, convention d'occupation du logement de fonction.

8 juin 2009 : convention pour l'entretien et la réparation des bouches et poteaux d'incendie communaux, vote de l'attribution de l'indemnité de conseil et de préparation des documents budgétaires au receveur des impôts, création d'un emploi saisonnier.

25 juillet 2009 : convention entre la CDC3B SUD-CHARENTE et les communes autorisant la création d'un groupement de commandes pour le lancement des études de diagnostics énergétiques des bâtiments communaux, projet régional d'amélioration de la performance énergétique, délibération pour le raccordement électrique d'une parcelle suite à CU.

14 septembre 2009 : fixation de l'indemnité de surveillance de l'instituteur, choix du cabinet d'études pour la carte communale, attribution budget pour départ en retraite, fixation du prix de la cantine, constitution d'une commission d'appel d'offre, classement dans la voirie communale d'un chemin privé acquis par la commune, déclassement et aliénation d'un chemin rural, fixation du prix de la garderie.

19 octobre 2009 : lancement de l'appel d'offre pour la construction d'une salle socioculturelle, travaux voirie 2010.

25 novembre 2009 : délégation de signature pour vente d'un chemin rural, délibération pour le raccordement électrique d'une parcelle suite à CU.

15 décembre 2009 : budget pour réfection de la charpente de l'église, modification de délégation au LPA.

Tarifs 2010 de location de la salle polyvalente

	<i>La salle</i>	<i>La cuisine</i>	<i>Chauffage</i>
<i>Habitants de la commune</i>	25,00 €	45,00 €	30,00 €
<i>Habitants hors commune</i>	70,00 €	55,00 €	30,00 €
<i>Associations communales</i>	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Service National : L'inscription doit s'effectuer dans le mois du 16^{ème} anniversaire.

Inscription sur les listes électorales :
Inscription toute l'année, limitée au 31 décembre.

INFORMATIONS

- Infos service administration : tel. 3939
- Raticide : sceau = 10 €. Sachet = 1 € (en vente à la mairie)
- Cantine Scolaire : 2 € par repas
- Garderie Scolaire : 1,50 € de l'heure

La garderie scolaire est ouverte à toutes les familles du RPI de Salles-St Bonnet-St Hilaire. Les horaires sont le matin de 7h30 à 9h et l'après midi de 16h40 à 18h30

ETAT CIVIL

Naissance :

SOUCARROS Oilhan Johanes Claude Roger	27 mai 2009
COUTIERAS Justin	1 novembre 2009
SOUCHARD Hugo Marcel Aimé	3 novembre 2009
DROCHON Sohan Marcel Christian	15 décembre 2009
PINEAU Éloïse Marie	17 décembre 2009

Mariage

LELEUX Céline Marie-Françoise et VARENNE Émilien	4 juillet 2009
--	----------------

BUDGET COMMUNAL 2009

Fonctionnement

Dépenses	
Charges générales	48 717,18
Charges de personnels	75 773,50
Charges de gestion	47 069,20
Total Dépenses	171 559,88

Recettes	
Produits des services	7 080,59
Impôts et taxes	93 805,54
dont Impôts locaux	53 738,00
Remboursement sur charges	4 255,16
Excédents antérieurs reportés	152 580,85
Dotation de fonctionnement	106 686,11
Revenus d'immeuble	5 220,00
Total Recettes	369 628,25

Investissement

Dépenses	
Caution	1 000,00
Immobilisations	1 860,63
Voirie	22 187,36
Bâtiments	19 077,26
TOTAL	44 125,25

Recettes	
Compensation TVA	10 039,14
Dotation d'équipement (État)	2 837,94
Subventions	3 754,58
Caution	500,00
TOTAL	17 131,66

Solde

Total Dépenses	215 685,13
-----------------------	-------------------

Total Recettes	386 759,90
-----------------------	-------------------

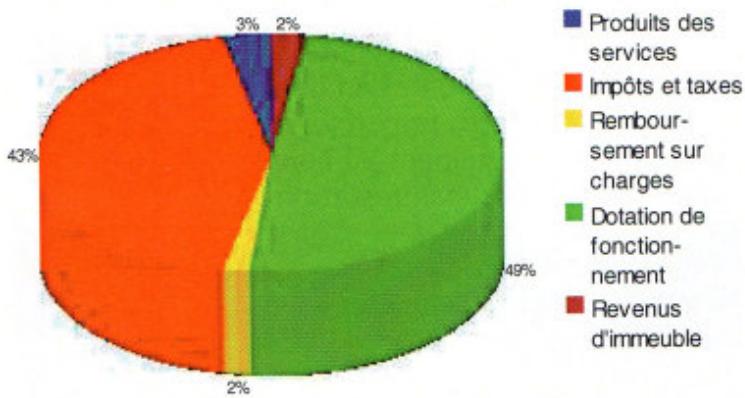
Excédent cumulé en 2009 : 171 074,78 €

Concernant les recettes nous avons une baisse des dotações de fonctionnement attribuées par l'Etat de 2000 € et une baisse de recettes des impôts locaux de 3000 € car si la population communale se maintient au même nombre, la population avec les doubles comptes (Élèves du LPA) baisse de 557 à 480.

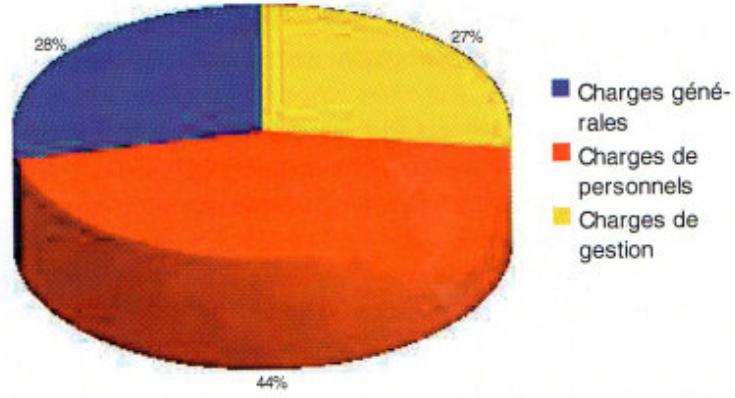
Concernant nos charges, elles sont en augmentation car nous avons consacré une part plus importante aux divers travaux d'entretien.

Malgré les grands chantiers comme la restauration de l'église, l'éclairage public des Lamberts et de Lileau et l'aménagement du bourg, nous avons fini de rembourser la totalité de nos emprunts, libérant ainsi notre capacité à emprunter et nous permettant d'envisager avec sérénité nos futurs projets.

REPARTITION DES RECETTES



REPARTITION DES DEPENSES



Comparatif des différents taux communaux par rapport à la moyenne départementale et nationale

	Taux de la commune de Salles	Taux communaux moyens au niveau national	Taux communaux moyens au niveau départemental
Taxe d'habitation	7,84	14,57	11,07
Taxe foncière bâti	12,31	18,74	24,18
Taxe foncière non bâti	35,81	44,81	48,58

LES TRAVAUX

Sur l'année 2009, plusieurs travaux ont été réalisés :

- L'effacement sur la deuxième partie du bourg des réseaux d'électricité et de téléphone. Ces travaux ont fait disparaître tous les fils aériens libérant ainsi la vue et embellissant l'environnement,
- Le logement communal (ancienne école) a été refait avant l'arrivée d'un nouveau locataire,
- Les travaux de charpente et de toiture de l'église ont démarré,
- Travaux sur les voies des « Moreaux », VC 201 du bourg au moulin de Lileau, VC211 dans le bourg et l'entretien courant et annuel.

COMITE DES FÊTES

L'année 2009 fût pour le comité des fêtes une année riche en rencontres et évènements.

La randonnée du mois de mai fut une réussite malgré le temps maussade. Une cinquantaine de sportifs ont foulé les sentiers de notre commune, quelques 150 personnes se sont retrouvées autour d'un bon pot au feu préparé par Maître Gilbert.

La fête communale a connu cette année un succès inégalé. En effet le nombre de participants au concours de belote ainsi qu'à la soirée moules frites est en nette progression par rapport à l'an passé. Le nombre de repas servi a largement dépassé nos prévisions. Pour 2010 nous serons soucieux d'améliorer la quantité.

La génisse à la broche de notre ami Gilbert fut comme tous les ans très appréciée. Plus de 650 repas ont été servis dans une bonne ambiance grâce à Royal Musette, Christophe COSSET et son équipe de musiciens qui ont animé cette année encore notre fête.

Le comité des fêtes a remercié les nombreux bénévoles en organisant un repas dansant où régnait une très bonne ambiance.



Un autre record pour le comité des fêtes : celui des dons récoltés pour le téléthon. En effet nos différentes activités tels que l'énoisage, le jeu du fils rouge, le jeu du jambon avec notre ami Michel, le lâcher de 750 ballons, la choucroute, nous ont permis de récolter environs 2200 euros au profit du téléthon. Un grand merci pour la participation de Thomas BONNEAU et de Christophe COSSET. Merci également à tous les généreux donateurs pour leurs participations.



Le bilan financier du comité est toujours aussi bon grâce à l'augmentation des recettes.

Le comité des fêtes remercie les bénévoles et les sponsors qui participent au bon déroulement et à la réussite de nos manifestations.

Venez de plus en plus nombreux, vous verrez il règne au sein du comité une très bonne ambiance.



Une nouvelle décennie commence avec 2010 qui j'espère sera prospère malgré la morosité de l'économie mondiale. Prendre le temps de s'amuser et de se rencontrer pour des moments de convivialité ne peut que mettre du baume au cœur.

Bonne et heureuse année à tous et surtout bonne santé.

Jean Marie DROCHON

LES BONS RÉSULTATS POUR L'ENTENTE BERNEUIL – SALLES DE BARBEZIEUX

Après une saison 2008/2009 réussie (les 2 équipes se sont classées dans la 1^{ère} moitié du classement), l'Entente Berneuil-Salles de Barbezieux a repris le chemin du stade du LEPA dès la mi-août avec un nouveau coach : Julien GOUGUET.

L'effectif s'est enrichi de quelques joueurs supplémentaires lors de cette trêve estivale pour atteindre 42 licenciés. Ce nombre a permis d'inscrire 2 équipes en championnat : une en 4^{ème} division et l'autre en 5^{ème} division.

Les bons résultats furent très rapidement présents en championnat comme en coupe : la A resta même quelques journées à la 1^{ère} place. Après 9 journées, les 2 équipes se retrouvent à la 3^{ème} place de leur poule à quelques points des leaders.

La bonne ambiance au sein du club, ainsi que les nombreux joueurs présents aux 2 entraînements hebdomadaires, permettent d'espérer des résultats encore meilleurs d'ici la fin de saison.

Durant cette année 2009, les activités extra-sportives du club ont été également des vrais succès : de nombreuses personnes ont assisté aux 2 lots. Merci à l'ensemble des participants et aux généreux donateurs de lots.

Le 1^{er} novembre dernier, à la salle des fêtes de Salles de Barbezieux, le club a reçu, pour les remercier, les gens qui œuvrent à la réussite du club : le conseil municipal de Salles de Barbezieux, les sponsors, les supporters... Sans l'aide de tous, un club de football n'aurait pas pu vivre sur notre commune depuis 25 ans.

La dernière manifestation de la saison se déroulera le samedi 5 juin 2010 à 20 h 30 à la salle des fêtes de Berneuil : le repas 'Entrecôtes'.



N'hésitez pas le dimanche à venir voir évoluer les joueurs de votre commune. Les dirigeants se feront un plaisir de vous accueillir (match d'août à janvier à Salles et de février à juin à Berneuil).

Stéphane Feuillet

Ont participé à la réalisation de ce numéro 26 de l'Echo de Salles de Barbezieux :

- le conseil municipal
- les présidents d'associations communales : Chantal Maudet, Stéphane Feuillet, Daniel Brigaud, Jean Marie Drochon
- ainsi que les bénévoles : Roland Pluyaud, Jacqueline Merlet, Stanislas Pasquet, Sylvie Nau, Geoffroy Girardeau

Numéro gratuit imprimé à 195 exemplaires par Actiade - 17100 Fontcouverte
Nous remercions les personnes qui nous confient des documents photographiques ou autres.

SOCIETE DE CHASSE

Le nombre d'adhérents reste stable par rapport aux années précédentes. La société de chasse a effectué sept lâchers de gibier sur la commune dont :

- 3 lâchers de perdreaux avec 75 pièces
- 4 lâchers de faisans avec 100 pièces.

Le nombre de lâchers sur la commune est calculé selon l'argent qui entre dans les caisses de la société de chasse. Cet argent comprend la vente des cartes de chasse ainsi que les bénéfices récoltés lors du repas de chasse et la subvention communale.

Le prochain repas de chasse aura lieu le samedi 10 avril 2010 à midi (se munir de couverts).

Le Renard :

Le renard est de plus en plus présent sur notre commune. Ceux-ci font des dégâts (ex : Mr & Mme Rabatier se sont fait manger 21 poulets en une nuit). Pour atténuer ces dégâts, des battues sont organisées ainsi que le piégeage sur la commune. Tout cela est organisé bénévolement sur des temps de loisirs.

Cette année le piégeage a compté :

- 5 renards
- 2 fouines
- 40 ragondins

Et pendant les jours de chasse, 5 renards ont été abattus à la connaissance de la société de chasse.



Le Renardeau :

Les renardeaux naissent les yeux clos, aveugles et sourds. Ils sont recouverts d'un pelage gris ou brun foncé avec le bout de la queue blanc. Les yeux s'ouvrent entre 11 et 14 jours après leur naissance. Le sevrage des renardeaux se fait vers 6 semaines. Entre 4 et 10 semaines les renardeaux prennent 50g par jour. Dès l'âge de 6 mois, on ne peut distinguer un jeune renardeau d'un adulte. Entre 6 mois et 1 an, beaucoup de renardeaux quittent le territoire natal. Les femelles se déplacent de 2 à 5 km tandis que les mâles se déplacent de 10 à 250 km.

Daniel Brigaud

LA GYM VOLONTAIRE

En ce début d'année nous sommes nombreux à avoir pris de bonnes résolutions. Peut-être êtes-vous de ceux qui ont dit lors du réveillon : «Cette année je me met au sport !!!».

Et bien, vous avez raison, surtout si vous êtes de ceux que leurs proches entendent régulièrement se plaindre d'un mal de dos, d'épaule ou d'ailleurs.

Les bonnes résolutions sont faites pour être tenues ... ou pas !

Mais une chose est sûre, il est important de prendre soin de son corps si nous voulons qu'il nous conduise le plus loin possible.

Rien de tel, en effet, de faire régulièrement de l'exercice physique pour que beaucoup des petits maux de notre siècle disparaissent au bout de quelques semaines comme par enchantement.

Tout le monde le sait, la pratique régulière d'une activité physique même à intensité modérée a des effets bénéfiques sur l'amélioration de la santé. Favoriser la prescription d'une activité physique comme arme de prévention ou comme complément thérapeutique pour de nombreuses affections c'est lutter efficacement contre la sédentarité et, permettre à tout individu, de mener une vie sociale épanouissante.

S'il fallait encore vous convaincre d'avoir une activité physique régulière, vous trouverez ci-dessous 36 bonnes raisons (extrait du site de la Fédération Française d'Education Physique et Gym Volontaire www.ffepgv.org)

12 pathologies peuvent être traitées et leurs risques prévenus

Les insomnies, les troubles du comportement (*agressivité*), l'apparition de la maladie d'Alzheimer, la réadaptation cardiaque (*angine de poitrine, infarctus, greffe cardiaque...*), l'obésité, le diabète de type 2, l'ostéoporose, l'arthrose, les douleurs du dos, le tabagisme, l'alcoolisme (*les rechutes diminuent de 50% chez les personnes pratiquant un sport d'endurance*) et les fibromyalgies (*améliore la qualité de vie*).

12 bienfaits sont reconnus

L'activité physique améliore la mémoire, favorise le sommeil, diminue le stress, augmente la confiance en soi, fait baisser la tension artérielle, diminue le rythme cardiaque, fait baisser le taux de mauvais cholestérol et ce jusqu'à 25%, fait baisser le taux de tri glycérides, augmente le diamètre des artères du cœur et du cerveau, augmente la densité osseuse, augmente la résistance des cartilages articulaires et augmente la force et la résistance musculaire.

12 risques peuvent être prévenus

Les troubles de la mémoire, les accidents vasculaires cérébraux (*hémiplégie*), les accidents cardiaques (*risque multiplié par 6 chez le sédentaire alors qu'il suffit de 2 mois de pratique d'activité physique à raison de 3 à 4 fois par semaine pour commencer à en ressentir les bénéfices au niveau cardiaque*), les lésions arthrosiques, le diabète de type 2, le cancer du colon, le risque de formation de caillots, le cancer du sein (*risque réduit de 40% pour 4 heures d'exercice hebdomadaire et de 60% si cette activité est débutée avant la ménopause*), les chutes et fractures chez les personnes âgées, les fatigabilités, les douleurs de dos et l'ostéoporose.

Vous voyez que les raisons de tenir ses bonnes résolutions sont nombreuses, mais la principale raison de faire du sport c'est avant tout de se faire plaisir.

Et c'est ce que font 70 personnes dans le gymnase du LEPA chaque mardi et/ou jeudi de 20h à 21h et croyez-nous notre corps nous dit merci.

C'est dans la bonne humeur et sans prise de tête, qu'abdo, assouplissements, rythme cardiaque et entretien musculaire se font sans souffrance immédiate ou différée, grâce à Marie Claude Grand-Moursel notre coach toujours aussi dynamique.



Pour compléter ces deux séances hebdomadaires, Marie Claude propose aussi les week-end des randonnées nordiques qui permettent de découvrir notre canton, en plein air et de façon sportive. La réputation de notre club de sport dépasse depuis longtemps les frontières de notre commune et chaque année nous avons en plus de nos 14 Salloises, des adeptes qui viennent en nombre de Barbezieux (25 personnes), de Barret (6 personnes), de Saint Bonnet (5 personnes) mais aussi de Reignac, Berneuil, Guimps, Condéon, Angeduc, Challignac, Criteuil, Touzac et même de Pouillac en Charente Maritime.

L'association de gym volontaire de Salles qui a fêté ses 10 ans en 2009 a une bonne santé financière comme l'a montré la dernière assemblée générale qui a reconduit le même bureau pour la saison 2009/2010.

Fin 2009, le père Noël ne nous a pas oublié et a récompensé nos efforts en apportant à chacune (chacun) d'entre nous un petit cadeau, nous souhaitant à tous une bonne et heureuse année 2010. Notre porte est toujours ouverte même en milieu d'année, vous pouvez donc, si vous le souhaitez, nous rejoindre.

Si vous ne pouvez pas nous rejoindre, nous vous proposons ci-dessous quelques exercices qui vous permettront quand même de tenir votre bonne résolution et de pallier les postures contraignantes de votre activité professionnelle.



**Vous travaillez devant un écran en position statique.
Étirez-vous, musclez-vous, déplacez vous.**

- 1** - Assis sur votre chaise, dos en contact avec le dossier, les mains posées sur les cuisses, dessinez dans les deux sens avec votre tête des cercles le plus lentement possible.
- 2** - Assis jambes légèrement écartées, les pieds bien à plat au sol, laissez tomber vos bras à l'intérieur des jambes en arrondissant le dos. Remontez lentement en replaçant progressivement le dos à la verticale, la tête en dernier. Répétez cet exercice 2 à 3 fois.
- 3** - Assis les mains sur les hanches, rapprochez les coudes vers l'arrière. Exécutez 10 rapprochements puis Relâchez les bras. Répétez cet exercice 3 fois de suite.



- 4** - Vous effectuez un mouvement répétitif. Relâchez vos tensions Debout, bras relâchés le long du corps, pieds légèrement écartés :
- Montez les épaules vers les oreilles, relâchez vers le bas
 - Poussez les épaules vers l'avant et relâchez, poussez vers l'arrière et relâchez. Combinez les deux exercices.



- 5** - Pour terminer cette série d'exercices, marchez activement 2 à 3 minutes.



Vous déplacez des charges. Étirez-vous le dos et les muscles postérieurs de la cuisse

- 1 - Debout, jambes fléchies, doigts croisés, bras tendus au dessus de la tête, exercez 2 poussées, l'une à l'oblique haute en poussant les mains, l'autre à l'oblique basse au niveau du pubis en poussant vers le bas.
- 2 - Placez-vous devant un escalier ou une table basse, poser le talon sur le bord de la marche, dos droit vertical, inclinez le buste vers l'avant. Ressentir l'étirement sur l'arrière de la cuisse de la jambe posée sur le support.



- 3 - De dos à votre chaise, jambe au sol fléchie, posez l'autre jambe sur la chaise et redressez le dos. Avancez le genou de la jambe au sol sans bouger le buste. Ressentir l'étirement au niveau de la hanche de la jambe posée sur la chaise ou sur le haut de la cuisse ou au bas du dos.

En position 4 pattes, rentrez le ventre en soufflant et en arrondissant la colonne. Revenir dos plat, glissez les bras vers l'avant le plus loin possible en vous asseyant sur les talons.

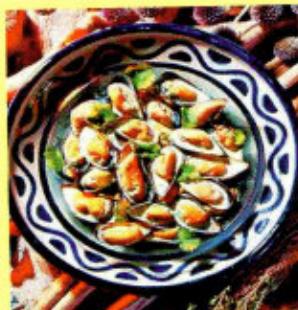


You travaillez debout avec piétinement. Étirez les muscles arrières du dos

Chantal Maudet

Recette légère

Mouclade Charentaise



- * 25 cl de crème légère fluide à 5%
- * 3 kg de moules de bouchot
- * 3 gousses d'ail, 1 oignon
- * 1 brindille de thym
- * 20 cl de vin blanc sec
- * 1 cuillère à soupe de curry
- * 2 jaunes d'œufs
- * 1 petit bouquet de persil plat

Dans une grande cocotte, faites chauffer le vin blanc avec l'ail, l'oignon émincés et le thym. Ajoutez les moules grattées et lavées et faites-les ouvrir à feu vif. Sortez les moules au fur et à mesure de leur ouverture, en enlevant une des deux coquilles. Disposez-les dans un plat creux. Filtrez le jus de cuisson des moules au-dessus d'une casserole et ajoutez la crème. Faites réduire 5 min à feu moyen, ajoutez le curry et le persil haché. Hors du feu, incorporez les jaunes d'œufs en fouettant. Versez sur les moules et servez aussitôt.



Pour cette édition 2009 du Téléthon, les Sallois et leurs amis ont une fois encore, répondu présents.

Sur les deux jours ce sont plus de 350 personnes qui se sont déplacés dont au minimum 200 de Salles de Barbezieux contribuant à la réussite de cette manifestation.

La présence de Thomas «que le succès n'a pas changé» et la démonstration par le club de Jonzac d'AÏKIDO entraîné par Philippe et le club Aiki Jujutsu Takedaryu entraîné par Jean Marc ont dynamisé cette édition.

Dès 19 h vendredi soir, nos «professionnels» de l'énoisage se sont retrouvés. Forts de l'expérience acquise, 250 kg de noix ont été énoisés

en un délai record digne de professionnels. Le nombre de participants n'a fait qu'augmenter au cours de la soirée.

Dans cette ambiance conviviale, les éliminatoires du jeu du «Schmilblick» et du jeu du fil rouge ont été suivies avec passion et générosité.

La soirée s'est terminée vers 22h autour d'une soupe à l'oignon et d'un buffet fort apprécié. Après quelques heures de sommeil, les nombreux bénévoles se sont retrouvés en début de matinée pour organiser le lâcher de ballons et nos cuisinières pour préparer la choucroute. Cette année encore la choucroute a été très appréciée.

Dans l'après-midi, la finale du jeu du Schmilblick, du fil rouge et le tour de chant de Thomas accompagné à l'accordéon par Michel ont permis de créer une ambiance conviviale et très chaleureuse.

Cette année, les dons versés au Téléthon grâce à votre grande générosité s'élèvent à 2112,54 €. Pour l'année 2010 des idées constructives nous ont été soumises afin de faire bénéficier de votre générosité d'autres actions caritatives.

Merci à tous de votre participation et générosité.

Michel VARENNE.



JEUX INTER – COMMUNAUX 2009

Les 4-5 et 6 septembre, dans le cadre de la foire exposition, notre commune a participé à la 3^e édition des jeux inter-communaux. Notre équipe était composée de 21 joueurs. L'apport de la jeunesse nous a permis de monter deux fois sur le podium. Léa et Guillaume médaille d'OR au jeu du Garçon de café, Alexis et Damien médaille d'ARGENT au jeu du relais bille. L'apport de cette dynamique a donné l'esprit de compétition à nos représentants concrétisé par une belle 8^e place à la fin des épreuves sportives. Ce bon classement a été conforté par Jean Louis et Jean Marie qui ont fait un sans faute au jeu des questions. Au-delà de cette bonne performance, ce que l'on retiendra c'est le très bon esprit qui régnait au sein de notre équipe pendant ces 3 jours conforté par 70 personnes de Salles de Barbezieux réunies le samedi soir autour du repas et pour soutenir Anaïs à l'élection de Miss Canton. Anaïs a représenté notre commune avec brio et élégance et une place sur le podium n'aurait pas été usurpée.

La majeure partie des participants de notre commune s'est donnée rendez vous pour la prochaine édition.

Tout le monde s'accorde pour louer l'organisation parfaite de ces troisièmes jeux intercommunaux.

Michel Varenne



Léa Maudet et Guillaume Rabatier - Jeu du garçon de café



Alexis Nau et Damien Demousseau - Jeu du relai bille

ÉCOLE DE SALLES

Dans notre cour, depuis la fin juin, nous pouvons admirer un mur peint réalisé par Bruno Nuhain (fils de notre ancienne cantinière Pierrette) .

Depuis la rentrée scolaire Elodie Viaud est notre nouvelle cantinière .

Cette année à Salles, l'école accueille 20 CM2 .

L'école de St Bonnet accueille 23 CE2/CM1.

St Hilaire accueille 21 CP/CE1 et 30 PS/MS/GS.

Au mois de février, les CM2 de Salles ont effectué une classe patrimoine transplantée à Lessac pendant une semaine (églises, musées, châteaux, moulins et la visite du village d'Oradour sur Glane étaient au programme).

Stanislas Pasquet



APPEL A TEMOIGNAGE

Nous préparons un inventaire des fours à pain, existants ou ayant existé, dans notre commune.

Photos, vestiges, souvenirs, mémoire, actes de propriété, sont des sources de renseignements.

Annie et Roland Pluyaud attendent vos appels au 05.45.78.02.35

QUESTION DE VACCINATION

La vaccination, comment ça marche ?

Nos défenses immunitaires se mettent en marche lorsqu'un microbe entre dans notre corps (fabrication d'anticorps pour l'éliminer).

Mais quelque fois le microbe peut nous rendre malade avec complications graves.

La vaccination injecte des microbes tués ou atténués, notre corps reconnaît le microbe et fabrique des anticorps pour l'éliminer. Plus tard nos défenses immunitaires pourront se battre contre ce microbe.

Grâce à la vaccination, nos défenses immunitaires vous évitent d'être malade.

Les vaccins ne détériorent pas notre protection naturelle contre les maladies et n'affaiblissent pas notre capacité à nous défendre contre elles. Au contraire ils renforcent cette protection en aidant le corps à se préparer. La vaccination peut avoir quelques effets indésirables (fièvre, douleurs au point d'injection) mais celle-ci ne fait courir beaucoup moins de risque que la maladie elle même. Si vous ressentez des effets indésirables le médecin vous donnera des traitements appropriés.

Pour tous vaccins, vous pouvez demander conseil à votre médecin. Il pourra vous conseiller en fonction de votre situation. Si vous avez pris du retard dans vos vaccinations, il vous suffira de reprendre ce programme au stade où il a été interrompu et de compléter la vaccination avec le nombre d'injections requises en fonction de l'âge.

Si vous avez plusieurs enfants, vous avez peut être remarqué que le calendrier peut changer :

- ✓ soit un nouveau vaccin est introduit,
- ✓ un rappel rajouté,
- ✓ l'âge avancé ou reculé.

Ce changement est rendu possible grâce à de nouveaux vaccins qui nécessitent moins d'injections.

Qui peut vous vacciner ?

- ✓ votre médecin traitant,
- ✓ un centre où les vaccinations sont gratuites (renseignements mairie ou DDASS - Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales - ou Conseil Général de votre département),
- ✓ en PMI (Protection Maternelle et Infantile),
- ✓ par un infirmier (sur prescription médicale).

Chaque vaccination doit être notifiée sur votre carnet de santé, carte de vaccination et dossier médical personnel, où il sera inscrit la date d'administration, le nom du vaccin et le numéro de lot.

Jacqueline Merlet

Bonne Retraite Pierrette

Nous étions nombreux, élèves, parents d'élèves, élus, habitants et instituteurs le 18 septembre 2009, pour souhaiter une bonne retraite à Pierrette Nuhain.



Pour Pierrette, voici donc l'heure de la retraite qui a sonné, le 4 septembre. Des grandes vacances, bien méritées après 40 ans de travail.

Née il y a très peu de temps et après une enfance heureuse à Saint Estèphe, Pierrette a rencontré Michel et l'a épousé en 1967. Un an après, son entrée dans la vie active s'est effectuée à la société Jubert où elle est restée pendant deux ans. La venue de ses trois enfants l'a décidé à arrêter de travailler pour les voir grandir et profiter d'eux. En 1973, Pierrette et Michel emménagent dans le logement communal de Salles. En 1978, le remplacement de madame Jeanne Rineau offre à Pierrette la possibilité de travailler comme cantinière à mi-temps. Puis quelques années plus tard, à temps complet en raison des effectifs grossissants avec la création du RPI St Hilaire-St Bonnet-Salles et la mise en place d'une garderie. A ce travail se sont ajoutés ensuite le ménage de la nouvelle mairie et celui de la salle des fêtes.

Pierrette a su tout au long de sa carrière s'adapter aux changements, et ils furent nombreux avec la création de la nouvelle cantine et les évolutions permanentes des normes d'hygiène.

Souvenez-vous de la pièce unique de 30 m² avec cuisinière et frigo de l'ancienne cantine, qui n'étant plus aux normes, céda la place au restaurant scolaire actuel. Maintenant les microbes ont tellement de chemin à parcourir qu'il reste à la porte de la cantine.

Le travail ne manquait pas, même si les conditions se sont améliorées.

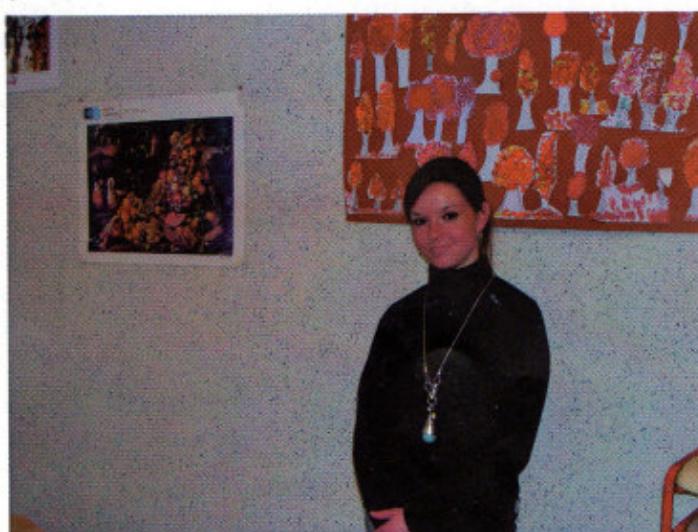
Les 35 heures n'étaient que sur le papier, car le temps ne comptait pas et seule la satisfaction d'un travail toujours bien fait était sa montre.

Les mots de «Service public» souvent décriés, retrouvent avec Pierrette leurs vrais valeurs de dévouement et de bonheur à accomplir sa tâche.

Au delà des talents de cuisinière avérés de Pierrette, c'est aussi une fine gestionnaire car avec un budget très serré, il faut faire preuve d'imagination et d'astuces pour respecter le budget et régaler les enfants.

Pour marquer son passage à Salles, un artiste a proposé et offert ses talents. Il s'agit du fils de Pierrette, Bruno, qui a tenu à réaliser gratuitement la fresque sur le mur de l'école que l'on peut admirer en arrivant (voir photo en 1ère de couverture).

Depuis mai 2008, Elodie VIAUD a été formée par Pierrette pour prendre sa succession. Nous comptons sur elle pour poursuivre le chemin tracé.



La commune de Salles et les enfants remercient Pierrette Nuhain pour toutes ces années et lui souhaitent une bonne, une heureuse et une longue retraite.

Jean Louis Nau

L'OISELLERIE

Habitants de la Couronne, les Chauvins, les Lemberts, et autres lieux dits, êtes-vous prêts à concourir ? Savez-vous qu'il existe sur la commune un village qui compte plus d'animaux de compagnie que d'habitants ? Vous ne me croyez pas ? Allez donc faire un tour vers Lileau. Vous y serez d'abord accueillis par la chorale canine ; elle vous accompagnera tout au long de votre progression. Moins audibles à coup sûr, et moins visibles, mais néanmoins bien présents, vous serez épiés par les chats. Enfin, peut-être entendrez-vous les babilages et pépiements des oiseaux d'Andrée et Michel Baudry.

Il y a quatre ans, ces heureux retraités nous avaient fait découvrir leur passion commune, à travers leur élevage de canaris. Au moment de notre visite, ils étaient déjà passés de l'élevage en cage à la volière. Depuis est apparue une volière supplémentaire, ce qui porte à 11 cases réparties sur 67 m², équipées d'abreuvoirs automatiques, et bien-sûr, protégées des intempéries, et, par un double grillage des visiteurs indésirables (chats et oiseaux nocturnes).

Bien que classées espèces domestiques, les sujets présents sont protégées par la Convention de Washington ; aussi nos éleveurs, ont-ils obtenu un agrément pour « élevage d'agrément », ce qui permet la présence de 100 sujets adultes, oblige le baguage des poussins, la tenue d'un livre de police, mais malheureusement n'autorise pas les visites publiques ni la participation aux foires et concours.

La législation classant les espèces, races et variétés domestiques retient 7 espèces.

les PSITTACIDES avec 27 variétés

les ESTRILDIDES avec 14 variétés

les PLOCEIDES " 2 "

les FRINGILLIDES " 11 "

les TURDIDES " 2 "

les CORDIDES " 1 "

les STURNIDES " 1 "

Elle donne les principales caractéristiques pour chaque variété, mais avec les croisements, voir les choix alimentaires, les variétés n'arrêtent pas de muter et de donner de nouveaux types.

Des perruches, échappées ou volontairement libérées, s'adaptent très bien dans la nature. On en trouve en France dans le Midi et la région parisienne, en Allemagne, en Angleterre ..., en colonies si importantes qu'elles en sont gênantes pour les autres espèces en étant leurs prédatrices.

C'est avec l'espèce des PSITTACIDES que nos éleveurs ont trouvé leur bonheur.

Perruches callopsite, à collier jaune, de Peunant, omnicolore, à bande rouge ou kakariki à front rouge d'Edwards ou turquoise, ondulée, à tête de prune, grand Alexandre, ont retenu leur attention.

Mais ils ont dû abandonner un de leurs rêves : obtenir des canaris rouges. En fait, ils doivent se contenter de canaris oranges ; le rouge, obtenu par une alimentation riche en carotène ne semble pas se transmettre aux générations suivantes.



Vouloir décrire ces animaux relève pour moi de l'impossible, tant il y a de critères, de couleurs, de formes, de comportements.

J'ai cependant noté que ce sont des bestioles bavardes, souvent bruyantes, communiquant avec leurs maîtres, et que ces derniers sont intarissables lorsqu'il est question de leur passion - que ce soit pour décrire leurs compagnons, leur reproduction, ou les soins à leur apporter - .

Voilà une retraite bien remplie qui méritait bien une nouvelle page dans notre bulletin.

Alors, y aura-t-il un autre village pour relever le défi du plus grand nombre d'animaux de compagnie ??

Peut-être envisager son inscription dans le livre des records !

Roland Pluyaud



APPEL A LA VIGILANCE ET A LA SOLIDARITE



Madame, Monsieur,

Nous nous adressons aujourd’hui à tous les habitants des communes de Charente dont nous accueillons les animaux, **nous avons besoin de vous !**

Notre mission est d'accueillir les chiens capturés en fourrière à l'issue des délais légaux, de protéger les animaux domestiques victimes de mauvais traitements et d'accueillir lorsque nous le pouvons les animaux abandonnés.

Le Refuge de l'Angoumois situé à Mornac accueille en moyenne 130 chiens et 50 chats à l'année. L'an passé par exemple nous avons fait adopter 536 chiens et 185 chats.

Bien que l'association qui gère le refuge soit aidée par certaines de nos collectivités, notre activité ne peut se maintenir qu'avec les dons ou les legs que nous recevons.

C'est pourquoi nous lançons un appel à la solidarité auprès de tous les amis des animaux, nous avons besoin de dons pour financer les frais vétérinaires plus particulièrement. Chaque euro compte, il n'y a pas de petit don et les sommes que vous versez sont déductibles à 66% des impôts.

Nous attirons également votre attention sur les peluches ou portes clefs vendus au profit de la «SPA» que vous pourriez croiser chez vos commerçants (parrainé par des célébrités, en ce moment, c'est un animateur TV qui trône sur ces présentoirs), sachez que

VOS REFUGES CHARENTAIS NE TOUCHENT ABSOLUMENT AUCUNE SOMME SUR CES OBJETS !!

Ces objets émanent de la SPA de Paris qui ne gère aucune structure en Charente, le Refuge SPA de l'Angoumois est une association indépendante adhérente à la Confédération Nationale des SPA de Lyon (250 refuges indépendants en France). Sachez qu'il en va de même pour les legs, nous sommes obligés de nous battre juridiquement dès qu'un de nos concitoyen ne précise pas «Refuge de l'Angoumois SPA» sur son testament car la SPA de Paris cherche à s'en emparer !!

Alors soyez vigilants si vous souhaitez aider votre refuge, libellez vos dons et legs à son nom.

Nous vous invitons à découvrir les nouvelles structures du refuge qui a été mis aux normes et pour nous retrouver tout au long de l'année : opérations caddie dans différentes grandes surfaces, portes ouvertes au refuge, stands lors de manifestations locales une présence toujours identifiable et locale!

Refuge de l'Angoumois SPA «Les Mesniers» 16600 Mornac

Tél.. 05- 45-65-76-99 - Fax: 05-45-65-75-21

Ouvert au public de 14 H 30 à 18 H 00 - Fermé mercredi et dimanche.

Merci de préciser lors de vos dons si vous souhaitez recevoir un reçu fiscal afin de nous économiser des frais d'envois postaux.

LE FRELON ASIATIQUE

L'inquiétude de nombreuses personnes !!!!

Message de Geoffroy GIRARDEAU

Étudiant en BTS gestion et protection de la nature

Qui est-il ?

Introduit accidentellement en France, l'espèce est très facile à reconnaître car c'est la seule guêpe en Europe à posséder une livrée aussi foncée : les adultes sont d'un brun très noir et apparaissent, de loin, comme des taches sombres sur le nid.

Le thorax est entièrement brun-noir velouté et aux segments abdominaux bruns, bordés d'une fine bande jaune.

Les ouvrières, de couleur très sombre, ne se montrent pas agressives. On peut ainsi, au cours de l'hiver, détacher sans risque un de leurs nids car les habitants en sont morts. C'est vers la fin de l'été que les femelles reproductrices de la nouvelle génération quittent le nid en compagnie des mâles pour s'accoupler ; elles survivront seules à l'hiver tandis que mâles et ouvrières meurent. Au printemps, chaque reine fondatrice ébauchera un nouveau nid, pondra quelques œufs et soignera ses premières larves qui deviendront des ouvrières adultes (femelles stériles) capables de prendre en charge la construction du nid et l'entretien de la colonie.



Frelon asiatique



Frelon d'Europe

Il est à craindre que le Frelon asiatique envahisse peu à peu les parties les plus chaudes de l'Europe. Or son expansion pourrait avoir des conséquences néfastes, puisque l'insecte est un prédateur avéré des autres Hyménoptères sociaux et notamment des abeilles.

À l'automne, il s'attaque aussi aux fruits mûrs, comme le Frelon d'Europe qui fait parfois de gros dégâts dans les vergers.

Comment distinguer ces deux espèces :

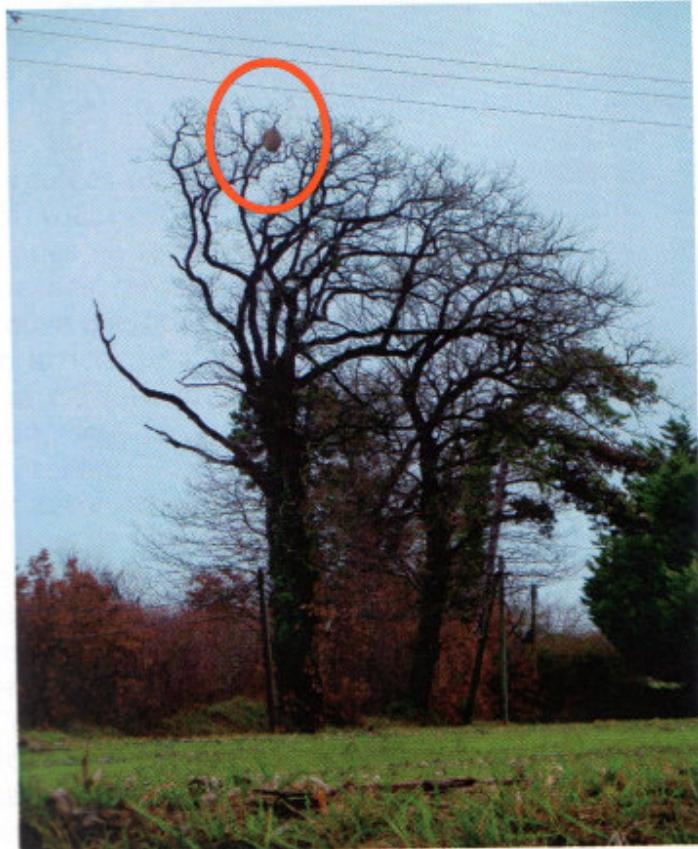
Son nid :

Le nid est construit au printemps

Le plus souvent, il façonne son nid dans la frondaison des grands arbres, (parfois sous un toit, dans un mur ou dans le sol). On ne le repère alors au bruit produit par les allées et venues des ouvrières dans le feuillage ou seulement en automne lorsque l'arbre a perdu ses feuilles.

Le Frelon asiatique est un artiste qui façonne un magnifique nid de papier dont la forme, quasiment circulaire, est très caractéristique. Le nid est de 40 à 50 cm de diamètre et 60 cm de haut et sa colonie renferme en général moins d'un millier d'ouvrières.

Il est généralement de forme sphérique et possède un orifice de sortie latéral. Il est abandonné pendant l'hiver. Durant cette période, il a été observé en France que certains oiseaux ravageaient le nid. Ce comportement n'a aucune conséquence sur la pérennité de l'espèce puisque le nid est vide.



Son comportement :

Il n'est pas agressif et il est possible d'observer son nid à 4 ou 5 mètres de distance sans risque. Les rares personnes piquées l'ont été en tentant de détruire un nid ou en touchant une ouvrière par inadvertance. La piqûre n'est pas plus douloureuse que celle d'une guêpe mais les personnes allergiques au venin d'Hyménoptères doivent bien sûr rester très prudentes.

Le Frelon asiatique se comporte de façon différente : les ouvrières font du vol stationnaire devant et autour de la ruche, attendant le retour des butineuses. Lorsqu'une abeille rentre, 2 ou 3 frelons l'attaquent, la font tomber au sol et la neutralisent. Puis l'un d'eux l'emporte au nid.

Autant qu'il a été observé, Frelon asiatique et Frelon européen ont le même habitat et se nourrissent tous deux d'insectes et de fruits mûrs.



Son impact sur l'environnement :

En tout état de cause, l'ampleur de l'invasion est telle à ce jour que l'éradication n'est plus envisageable.

Il reste aussi à suivre l'expansion de cette nouvelle espèce en Europe, dont l'installation pourrait être signalée en Espagne et le long du littoral méditerranéen dès l'année prochaine. La première mention du frelon asiatique date de 2004 dans le Lot-et-Garonne. Depuis l'espèce ne cesse de se développer et d'envahir les régions du Sud-Ouest.

Le frelon asiatique (*Vespa velutina*) est une espèce invasive c'est-à-dire qu'il s'agit d'une espèce vivante exotique qui devient une espèce nuisible aux espèces locales au sein de leur environnement.

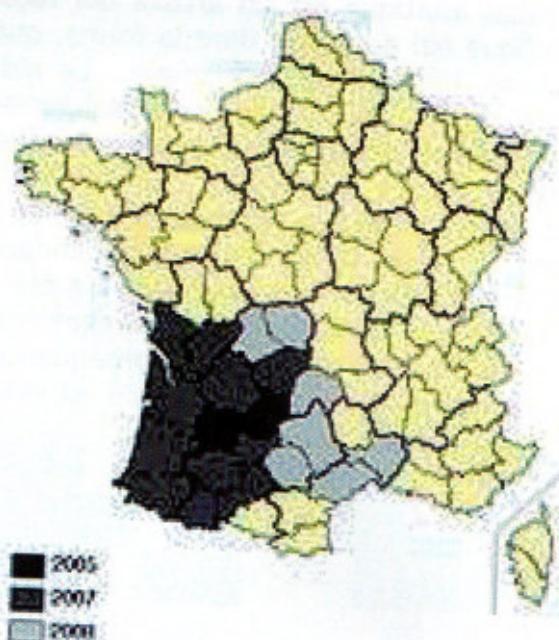
Il est donc important aujourd'hui de localiser les nids et de les recenser afin de cartographier au mieux la répartition du Frelon Asiatique en France, pour comprendre comment il vit et comment il se disperse, dans le but de protéger notamment les abeilles.

C'est pourquoi, en ma qualité d'étudiant en BTS protection et gestion de la nature, je me propose de faire sur notre commune (ou commune avoisinante) cette démarche auprès du Muséum National d'Histoire Naturelle, car il est nécessaire de déclarer leur présence pour protéger notre environnement

Je remercie d'avance tous les habitants de SALLES DE BARBEZIEUX qui voudront bien me contacter pour me signaler la présence d'un nid, à l'adresse suivante, pour me permettre de faire le nécessaire :

Mr Geoffroy GIRARDEAU,
Lileau 16300 Salles de Barbezieux
(adresse de mes parents)
Tel : 05.45.78.25.07

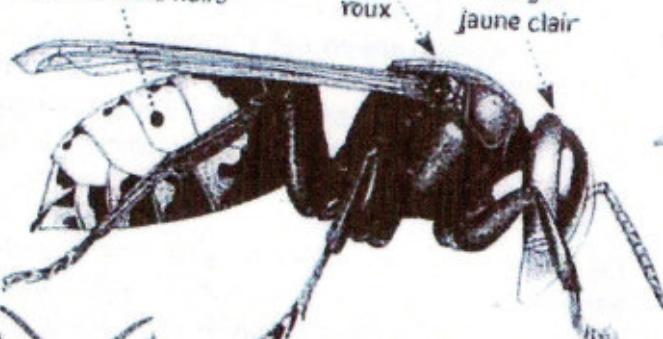
ou à la mairie qui me transmettra votre message



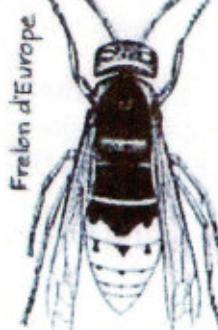
Ne pas confondre avec le

Frelon d'Europe

Abdomen presque entièrement jaune, avec des dessins noirs



Vespa crabro



Frelon d'Europe

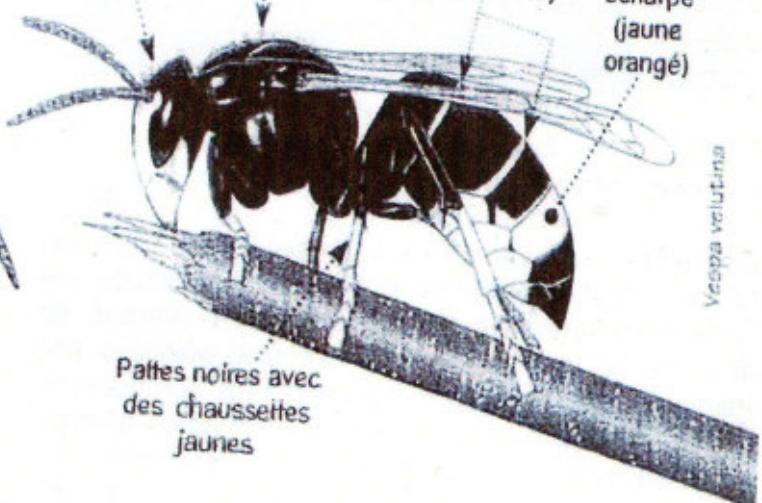
Thorax noir et roux
Tête rousse et visage jaune clair

Frelon asiatique

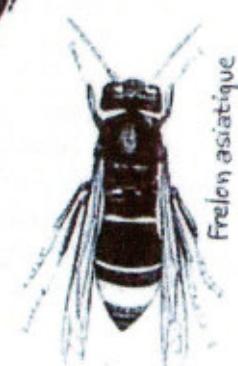
Tête noire, visage jaune orangé

Thorax entièrement noir

Dessus de l'abdomen noir avec trois bandes jaunes : à l'avant deux petites ceintures (jaune et brune) à l'arrière, une large écharpe (jaune orangé)



Vespa velutina



Frelon asiatique

Sécurité : aucune des deux espèces de frelons n'est agressive envers l'homme sauf si on se rapproche trop près des nids.
Une piqûre est douloureuse mais pas plus dangereuse que celle d'une guêpe ou d'une abeille (attention cependant aux personnes allergiques).

1931

1932

1933

Prévoyant la réinstallation du mobilier dans l'église après les travaux en cours, il a été décidé de mettre un «coup de propre» sur les chandeliers et lustres.

Annie et Rémy Girardeau se sont portés volontaires pour ce chantier.

Ce faisant, ils ont découvert que quelques douilles de maintien des cierges étant disparues, avaient été remplacées par des bandes de papier journal, enroulées sur la base des cierges. Bien entendu, ils ont voulu connaître l'origine de ces journaux. Les bandes ne faisant que 3 à 5 cm de large n'offrent que des renseignements partiels. Toutefois, on y trouve quelques informations.

un article se situant au Vieux Pérouges, il semble que ce soit un reportage sur ce lieu, situé dans l'Ain, sous la conduite de l'apothicaire attitré du châtelain.

un autre article et un morceau de photo semblent traiter de l'apprentissage de la conduite automobile. « Le candidat face à l'écran où se déroule le film de la rue- Les diverses réactions seront enregistrées sur une bande que l'on examinera à la loupe ...

C'est l'une des épreuves qui permettra au candidat de pouvoir piloter ... à condition que Madame n'ait pas de nerfs ! »

le compte-rendu de la fin de session, extraordinaire des chambres.

« La chambre qui rentrera le 10 janvier, a terminé sa session extraordinaire en votant par 352 voix contre 188, le projet relatif à l'emprunt autrichien. Il s'agissait d'une garantie à donner par l'Etat français à un emprunt autrichien ... »

« le brillant succès de Lefèvre.

Cette fin d'année 1932 aura été marquée par un nouveau succès de l'avion léger. René Lefèvre parti le 18 Décembre d'Orly à 2h50 s'est posé à Saïgon à 10h40 (heure de Paris), le 28 Décembre, devenant ainsi premier détenteur de la Coupe de président de la République, dont le règlement prévoyait un délai maximum de quize jours. »

des morceaux d'articles traitant de sport :

- tennis, rugby, foot, cross country, dont on peut extraire le calendrier 1933 de l'équipe de France de foot, et plusieurs rencontres sur des stades parisiens.

- des références aux fêtes de fin d'année sur le Champ de Mars et l'existence d'une horloge (sonnante) au premier étage de la Tour Eiffel. Il est donc possible de dater ces documents de début janvier 1933. Mais quid du titre du journal et de ses origines ? On sait qu'il comportait au moins 14 pages de 29 cm de large.

Ces informations font ressurgir quelques questions sur ce que fut cette période 1930 «des années sombres» succédant aux «années folles» de 1920.

Nous étions sous la III République - Paul Doumer élu président de la République en juin 1931 fut assassiné en Mai 1932 - Albert Lebrun lui succéda et gouverna en cohabitation avec Léon Blum, alors président du Conseil Socialiste.

1932, nous étions 3 ans après le krach de Wall Street ! 2 ans après la chute de la monarchie espagnole ouvrant sur le Franquisme.

Hitler faisait parler de lui. Son livre « Mein Kampf » était remis à tous les jeunes mariés ; bien d'autres conflits enflammaient le monde.

La France, touchée par la crise économique voyait apparaître les premiers « Fonds de chômage ». Les mouvements sociaux prenaient de l'ampleur ; ils conduisirent au Front Populaire en 1935.

Mais ce fut aussi la période de naissance de Babar, de l'apparition de la première affiche « Dubo, Dubon, Dubonnet » et du premier carré Hermès, de l'invention narrative de la bulle dans les BD, de la création du Monopoly et du Scrabble, de la mise en chantier du Normandie, de l'exposition coloniale au Grand Palais. Disney faisait chanter « qui a peur du grand méchant loup ? ». Quelques noms en vogue à ce moment et pas encore oubliés : les 4 mousquetaires du tennis Borotra - Cochét - Drugnon - Lacoste ; Antonin Magne, Laurel et Hardy, Fred Astaire, Jean Gabin, Charles Trenet, Mireille, Sigmund Freud, Georges Bernanos, Jean Cocteau, Roger Martin du Gard ...

Et à Salles, que ce passait-il dans le même temps? Camille Bertaudeau était maire, Marthe Desheres institutrice ; la paroisse n'ayant plus de curé résidant depuis 1919 était desservie par Louis Breuillet curé de Barbezieux.

Au conseil municipal, on délibérait sur le renouvellement du mobilier scolaire en 1931, sur l'entretien des chemins vicinaux en 1932, et encore sur le mobilier scolaire, le remplacement de Mr Toyon, garde champêtre, par Mr Denis en 1935,

la couverture du presbytère et le crépissage de la mairie en 1936, ainsi que sur la création d'un poste double à l'école.

Mais, la grande réalisation de l'époque fut l'électrification de la commune.

C'est la loi du 13 juin 1905 qui permit aux communes d'organiser la distribution de l'énergie électrique.

Ce n'est qu'en Juillet 1926 que le conseil décida « de donner une adhésion de principe à la formation d'un syndicat intercommunal en vue de la construction et de l'exploitation d'énergie électrique ».

- 21/09/1930, on délibère sur un avant-projet pour le syndicat d'électrification.

- 13/12/1931, « avis favorable sur la convenance et l'utilité publique »

- 30/05/1932, « ... le syndicat d'Electrification de Barbezieux, autorisé par arrêté préfectoral en date du 28 mars 1931 et dont la commune fait partie, accepte le devis estimatif des travaux ... décide un emprunt de 124 000 F au Crédit Foncier de France, 30 ans, 5,35%. »

- 26/11/1933, « ... décide pour l'électrification des bâtiments communaux, de poser à la mairie 1 lampe, à la maison de l'école 6 lampes, au presbytère 5 lampes, à l'église 4 lampes. »

- 17/03/1935, « ... emprunt complémentaire de 8 500 F pour l'extension du réseau électrique de la commune. »



- 25/08/1935, « ... emprunt de 118 000 F pour l'électrification des villages qui font partie des écarts, savoirs : La Ravarde, le Cassard, la Couronne, le Petit Bois. »

Ainsi jaillit la lumière à Salles, et on voit que les projets sont d'autant plus grands qu'ils sont longs à réaliser. Il est vrai que cha'pi'ti va loin !

Et voilà comment la découverte fortuite de morceaux de journaux nous amène à ce que fut la vie il y a 80 ans, le temps d'une génération.

Roland Pluyaud

RÉPONSE AU QUIDAM



Nous avons reçu dans la boîte aux lettres de la mairie un mot anonyme nous demandant quand seraient installées les décorations de Noël au bourg.

Ce message étant anonyme, nous ne pouvons y répondre que par une communication la plus large possible. Effectivement cette année, le sapin et les arbres devant la mairie n'ont pas été éclairés pour les fêtes. La faute revient à celui (celle ou ceux) qui ont dérobé une nuit nos décorations. Nous sommes une petite commune et il ne nous est pas possible chaque année d'investir dans de nouveaux éclairages pour Noël. Mais il y aura à l'avenir d'autres Noëls que la féerie des lumières viendra embellir.

LE TRUCOSCOPE

1 - Pour désodoriser votre micro ondes, placez-y une coupelle en porcelaine contenant le jus d'un demi-citron, et faites-le fonctionner au maximum de sa puissance pendant deux minutes.

2 - Débouchez votre évier en versant dans l'orifice un verre de gros sel et un verre de bicarbonate de soude, puis ajoutez un litre d'eau bouillante.

3 - Vos plantes ne jauniront plus en hiver si vous leur donnez du marc de café et du sucre en poudre (deux cuillerées à soupe de ce mélange par pot de taille moyenne).

RAPPEL DES JOURS DE COLLECTE SELECTIVE DE VOTRE COMMUNE

SALLES-DE-BARBEZIEUX	Jeudi semaine paire
Le Gravaux	Mercredi semaine paire
Le Petit Peu	Mercredi semaine paire
La Ravaude	Mercredi semaine paire
[Lycée Agricole]	Tous les mercredis

Merci de bien vouloir communiquer ces informations à vos administrés au moyen de votre bulletin municipal.

Pour tous renseignements sur la collecte, contactez le **N° Vert 0 800 500 429**

Pour connaître les informations concernant votre commune, utilisez l'outil disponible sur notre site internet

www.calitom.com

Depuis la pose d'une poubelle à côté de la benne à verre du parking de la mairie, nous constatons un net progrès de propreté à cet endroit. Nous vous remercions de poursuivre vos efforts afin que les abords de la benne à verre ne ressemblent pas à une décharge.

Le tri sélectif et la qualité de notre environnement dépendent de l'effort quotidien de chacun d'entre nous.

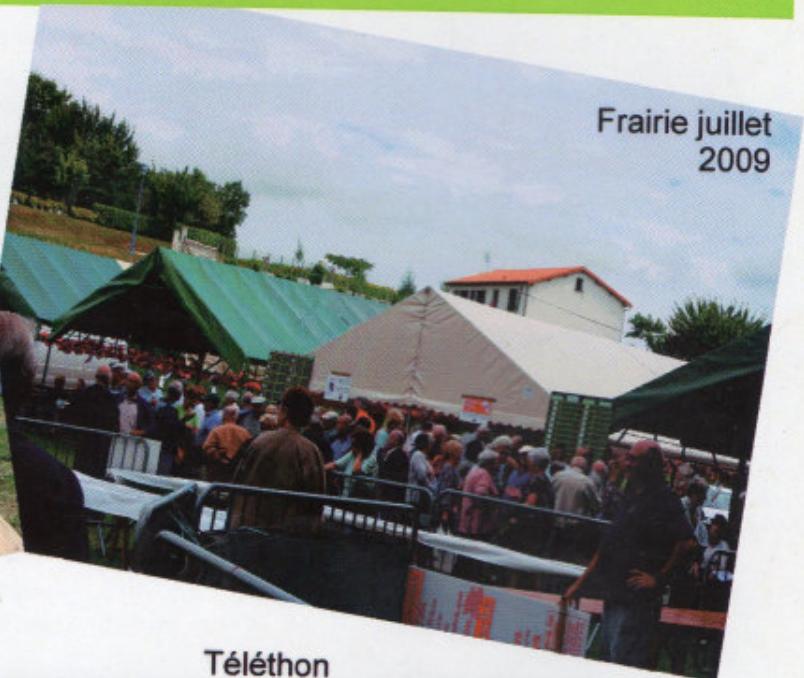
Nous avons installé à la demande de Calitom des bacs pour les poubelles jaunes et noires au bout des voies sans issue. Ces bacs ont été mis en place pour les habitants des voies sans issue afin d'éviter les marches arrières des camions de ramassage. Pour ceux dont le camion de ramassage passe toujours devant chez eux, ils doivent continuer à mettre les sacs devant chez eux le jour où le ramassage s'effectue et ne pas déposer leurs sacs dans les bacs dont la contenance a été estimée en fonction des habitations pour lesquelles ils ont été mis en place et dont le débordement est trop souvent constaté.

Retour en images sur 2009

Jeux
Intercommunaux



Frairie juillet
2009



Concours de belote



Randonnée mai 2009